

COMPTE RENDU - SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mardi 16 juillet 2019 à 20h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, le mardi 16 juillet 2019 à 20h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents :

Messieurs: Pierre CONTOZ, François BERTHET-TISSOT, Michel CARTERON, Cyril DELITOT, Guy LAITHIER, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX

Mesdames : Frédérique BICHET BRAILLARD à partir du point IV - 1, Stéphanie BOITEUX, Christine MOLLIER, Corinne PETER à partir du point V - 1, Géraldine VALLOT VUITTON

Absents excusés :

Catherine ALLIMANN donne procuration à Stéphanie BOITEUX
Frédérique BICHET BRAILLARD jusqu'au point III
Renaud GAUDILLÈRE donne procuration à Géraldine VALLOT VUITTON
Dominique GRISOT donne procuration à Christine MOLLIER
Françoise JOURNOT donne procuration à Hervé TOURNOUX
Corinne PETER jusqu'au point IV - 1

Absent:

Nicolas-Alessandro SAURET

1 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire propose Michel CARTERON comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sans modification, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 juin 2019

Il est précisé, que l'offre retenue pour l'achat du nettoyeur haute pression est qualifiée de mieux disante techniquement

Ainsi complété, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4 – AFFAIRE DE VOIRIES, RESEAUX et BATIMENTS

Remplacement de la chambre froide de la salle d'accueil
 : Hervé TOURNOUX, Adjoint présente le résultat de la consultation lancée pour le remplacement de la chambre froide. Des deux offres reçues, celle d'INSTALL'NORD est la mieux disante techniquement. Elle s'élève, TTC à 3 683.16 €. Adopté à l'unanimité.

5 - AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET ASSOCIATIVES

Cependant, dans le cadre du partenariat MFR de Morre /TAP, cette dernière souhaite que la commune examine sa proposition de fourniture de repas, mais en liaison « chaude.

Après débat, le conseil municipal unanime, sursoit à la décision initiale et souhaite examiner la proposition de la MFR.

- ♦ Cour du groupe scolaire, projet du conseil municipal des Enfants : Corinne PETER, Adjointe, rappelle l'intervention du conseil municipal des Enfants en préambule de la séance du 21 mai dernier.
 - ➤ Traçage du sol des cours primaires et maternelles. L'offre mieux disante est celle de RP SKANA : 7 199.28 € TTC. Après déduction de l'aide de la CAF et du FCTVA, le reste à charge communal est estimé à 4 718 €
 - Rehaussement des filets pare-ballons. Les devis sont en cours, mais les services techniques réaliseront une grande partie de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

6 – AFFAIRE DE PERSONNELS

- ♦ Rentrée scolaire 2019 / 2020 : besoin en personnel. Le Maire présente les besoins en matière de périscolaire. Ils tiennent compte du départ en retraite de deux agents.
 - Régis SAVOURET : directeur du périscolaire : temps complet sans changement
 - ➤ Laurène GRANDCLAUDE : directrice adjointe → stagiaire 32/35ème
 - ightharpoonup Yahel GOSKOVA : Titulaire ightarrow 31/35 $^{
 m eme}$
 - Chloé GUICHARD : → CDD un an 27/35ème
 - Pierre-Nicolas ROTH : CDD temps complet → CDD un an 35/35^{ème} (dont 1/3 périscolaire et 2/3 services techniques)
 - ➤ Martine SERRETTE : mise à disposition par le CDG25 ATSEM → 29/35 ème
 - Mélody BESNOU : → vacataire.

Adopté à l'unanimité.

♦ Avancement de grade 2019. Sabine BRENDEL est promue au grade de rédacteur territorial au 1^{er} juillet 2019. Adopté à l'unanimité.

7 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- ♦ <u>Ligne de trésorerie 2019 / 2020</u> : Le Maire expose la proposition de la Caisse d'Epargne de renouveler la ligne de trésorerie existante aux mêmes conditions, jusqu'au 31 août 2020. **Adopté à l'unanimité.**
- ◊ <u>Indemnité annuelle de conseil de la Comptable du trésor</u>. Elle est **adoptée à l'unanimité** au taux de 100 %, soit 505.59 €, à Mme JEANNIN.
- ♦ <u>Attributions de compensation (AC) GBM</u>. Le Maire rappelle le versement des attributions de compensations liées aux transferts de compétence. Les AC d'investissement seront amorties sur un an. **Adopté à l'unanimité.**
- ◊ Location de l'appartement du 1 rue de l'Eglise. Sans propositions fermes de futurs locataires, il est décidé, à l'unanimité, de poursuivre l'appel à candidatures.

8 - AFFAIRES D'URBANISME ET FONCIERES

♦ Parvis de la mairie et rue du Château : échange avec M. Jacques BOURGEOIS. Le Maire rappelle les échanges réalisés avec Madame Marielle JEANNEROT et à venir avec M. Jacques BOURGEOIS pour donner plus aisance au parvis de la mairie.

Après débat, le conseil municipal unanime retient la proposition d'échange, charge Maître MARCONOT-CLEMENT de rédiger les actes et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

9 - AFFAIRES AGRICOLES, FORESTIERES ET D'ENVIRONNEMENT

- ♦ <u>Situation des arbres, rue de la Comtesse Henriette à proximité du groupe scolaire</u>. L'expert forestier et arboricole consulté a rendu son rapport.
 - Le bouquet des 5 érables sycomores : il peut être conservé
 - Les 3 peupliers d'Italie : ils sont dépérissants.

Le conseil municipal unanime décide de retenir les préconisations de l'expert dont couper les peupliers menaçant.

10 - AFFAIRES DE PATRIMOINE

♦ **Présentation du tableau de l'église restauré.** Jacques TONNERRE, Adjoint présente le tableau restauré pour un coût de 3 230 €. Il rappelle que l'association Eglise de Montfaucon – Patrimoine historique a décidé de participer à 50% de la dépense.

Le tableau sera présenté au public lors d'une manifestation le 27 septembre à l'église.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'appeler l'association Eglise de Montfaucon au versement de 1 615 €

Monsieur le Maire informe le conseil :

- ♦ <u>Création de la Communauté Urbaine : Grand Besançon Métropole</u> : Le Maire informe que par arrêté préfectoral du 21 juin 2019, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est devenue Communauté Urbains dont le nom est Grand Besançon Métropole (GBM).
- ◊ Compte rendu de la réunion de secteur GBM en matière d'eau-assainissement. : François BERTHET-TISSOT, conseiller municipal délégué rend compte de la réunion tenue le 3 juillet. Il en ressort un ajustement des tarifs, part eau potable et part assainissement modifiée pour permettre plus d'investissement. Il précise aussi que la première facturation de 2019 aura lieu en septembre.
- ♦ Compte rendu de la réunion de secteur GBM en matière de PLUi : Hervé TOURNOUX, Adjoint rend compte de la réunion tenue le 10 juillet. Il en résulte que les communes doivent réfléchir aux équipements intercommunaux (scolaires, sportifs, culturels, de santé) pour établir une carte des réserves foncières à cet effet.
- ♦ <u>ALSH camp pour les adolescents</u> : Corinne PETER, Adjointe confirme l'organisation du camp à Bellecin du 26 au 30 août 2019, pour les 10 adolescents inscrits.
- ♦ Compte rendu du COPIL des TAP du 2 juillet : Corinne PETER expose qu'elle a présenté au groupe de travail :
 - ➤ le bilan de l'année écoulée : Activités TAP : bon déroulement avec les activités sport, couture, nature,...
 - une nouvelle activité TAP, à l'étude : le yoga
 - ➤ en périscolaire, maintien des demandes de dérogation pour fréquenter les 3 plages horaires, explications à donner sur la décomposition des tarifs cantine.

◊ Déclarations préalables accordées :

- > Roselyne TIROLE : transformation d'une fenêtre en porte fenêtre
- ➤ H2R Energies (JF JACQUEMARD) : pose de 10 panneaux photovoltaïques
- Georges PERNOT : construction d'un carport
- ➤ Sandra RUFFION: construction d'une piscine hors-sol
- Norbert JACQUOT: remplacement du garde-corps du balcon
- Kevin FAGET : création d'une fenêtre de toit Philippe GAVAZZI : remplacement des menuiseries extérieures
- ◊ Permis de construire délivré : DB Immo : extension de la maison existante
- ◊ Permis de construire modificatif délivré : Marie-Paule CONTOZ : modification teinte enduit sur parties créées, de deux ouvertures et du garde-corps + déplacement porte de service.
- ◊ Renonciations au droit de préemption urbain. Elles ont concerné :
 - ➤ une parcelle en zone N, de 2 846m², Combe du Chemenot / Sablonière
 - ➤ une maison en zone UB, rue de la Pérouse, sur parcelle de 1 487m²
 - une maison en zone UB, rue de Lucelle, sur parcelle de 1 267 m²
- ♦ <u>Situation au château médiéval</u>: le Maire rappelle la proposition de « feuille de route 2019 / 2024 »a été validé en conseil d'administration de l'association. La remise du petit mobilier archéologique a eu lieu. Il convient désormais de mettre en place un rangement type « muséal ».

A 22h30, le Président lève la séance.

Michel CARTERON Secrétaire de séance Pierre CONTOZ Maire